

infos LOCATAIRES



L'opération Prairie de Romaincourt, à Stains, va bénéficier du FEDER au titre du volet « rénovation thermique »



Les 311 logements de la cité Prairie de Romaincourt à Stains, sont au cœur d'une réhabilitation thermique de grande ampleur, comprenant notamment la mise en place d'une isolation par l'extérieur, le remplacement de toutes les fenêtres et la création d'occultations, ainsi que la réfection complète de l'étanchéité des terrasses.

La réhabilitation de la résidence permettra ainsi de passer de l'étiquette énergétique D à l'étiquette B dans trois bâtiments, et d'atteindre l'étiquette C dans le quatrième. Des interventions dans les parties communes et à l'intérieur des logements sont également prévues. Les travaux ont débuté en octobre 2021. 12,5 millions d'euros sont investis, soit environ 40 000 € par logement. Il s'agit donc d'un investissement particulièrement important de l'Office qui traduit notre volonté d'**améliorer le confort thermique des locataires** tout en contribuant à la préservation du pouvoir d'achat par la **maîtrise des charges de chauffage**. C'est un exemple, parmi d'autres, de

l'inscription de l'Office dans la transition écologique, au travers de son Plan Ambition Environnement.

L'investissement important de Plaine Commune Habitat sur cette opération a permis à l'Office de poser sa candidature à l'appel à projets du Fond Européen de Développement Régional (FEDER). Le FEDER intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer cette politique dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

Cet appel à projets s'est déroulé de 2020 à 2022, dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de Covid-19, dans un objectif de soutien à la relance. L'Office a soumis sa candidature au titre du volet « rénovation thermique ». Les travaux importants engagés sur la cité ont permis d'obtenir une décision de financement favorable, à hauteur de 1,8 million d'euros, qui vient s'ajouter à celle de Plaine Commune à hauteur de 800 000 €.

Bientôt 3 nouvelles épiceries solidaires à Saint-Denis !



L'Office vient de signer une convention avec la Ville de Saint-Denis, pour l'ouverture de 3 épiceries sociales et solidaires. L'objectif : proposer des denrées alimentaires et produits de première nécessité, à des prix accessibles, à des personnes en situation de précarité. Entre 30 et 40 personnes pourront en bénéficier de façon concomitante, sur une durée déterminée.

Les locaux seront mis à disposition des associations Marhaba (au centre-ville), L'écho des sans mot (secteur Delaunay-Belleville / Sémard) et ICAR (à la Plaine Saint-Denis). Ce projet s'inscrit dans une démarche de coordination globale de l'aide alimentaire portée par la Ville de Saint-Denis, et qui articule la Maison de la Solidarité ainsi que les organisations humanitaires et associations nationales d'intervention sociale.

La naissance prochaine de ces 3 nouvelles épiceries est une illustration concrète de notre volonté d'être aux côtés de nos locataires, et d'aller plus loin que notre mission première de « loger ».

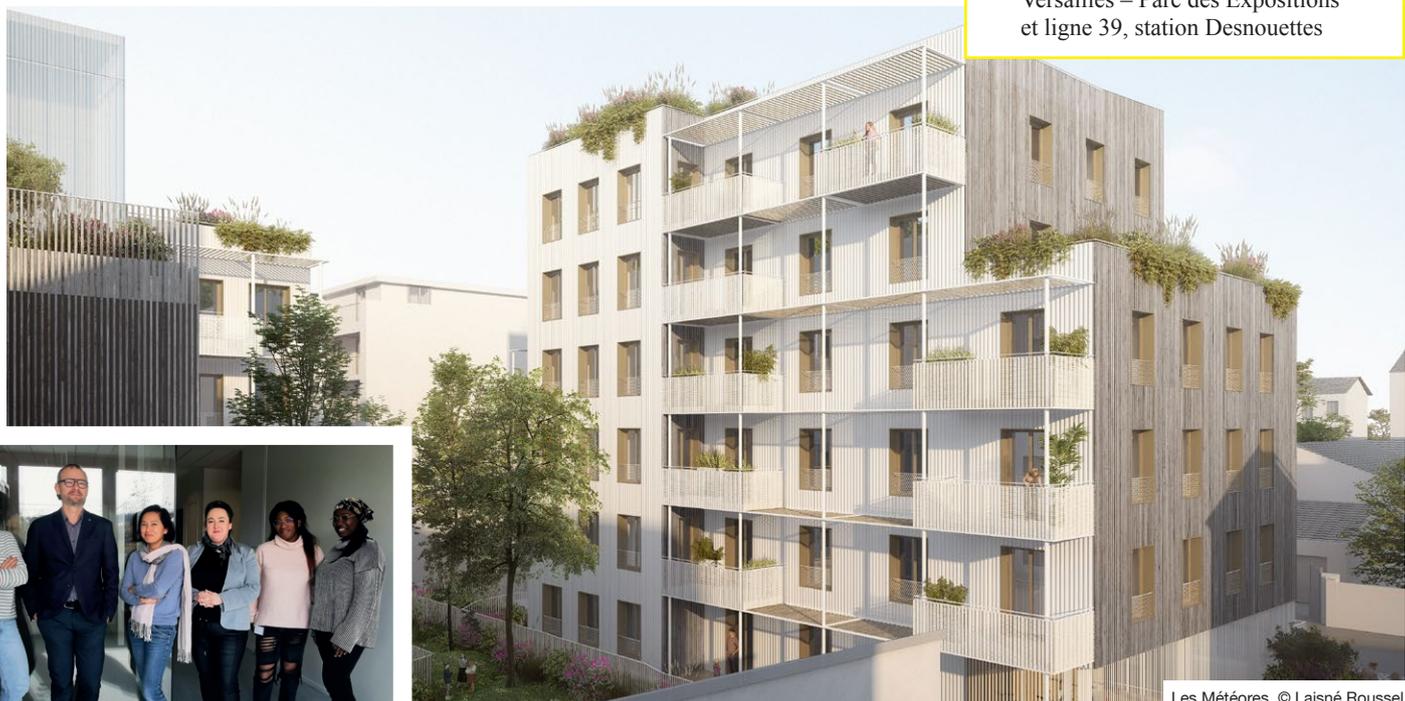
Venez rencontrer les équipes de la CAPS au salon de l'Immobilier neuf

La CAPS sera présente au Salon de l'Immobilier neuf qui se déroulera les 17, 18 et 19 mars à la Porte de Versailles. Venez rencontrer les équipes de la CAPS, coopérative Hlm du territoire de Plaine Commune, au Village de l'accession sereine, stand B08. Celui-ci est animé par la Fédération des coopératives Hlm avec d'autres acteurs de l'accession sociale d'Île-de-France, aux côtés de 5 autres organismes.

Vous pourrez notamment y découvrir les projets actuellement en commercialisation sur Saint-Denis (Villa Maria, Les Météores, Dohis) et ceux à venir (Zac des Tartres, Universeine, Wilson – La réserve des Arts). Des logements neufs sont disponibles à la vente, du T1 au T5, pour vous permettre d'accéder à la propriété de façon sécurisée au sein de programmes de logements neufs.

Informations pratiques

- Congrès du 17 au 19 mars de 10 h à 19 h à Paris Expo Porte de Versailles - Pavillon 5.1 (1 place de la Porte de Versailles à Paris)
- Venir au Congrès en transports en commun :
 - Métro : ligne 12, station Porte de Versailles
 - Tramway : T2 et T3a, station Porte de Versailles – Parc des Expositions
 - Bus : ligne 80, station Porte de Versailles – Parc des Expositions et ligne 39, station Desnouettes



Les Météores. © Laisné Roussel

Réparations locatives : un guide pour tout comprendre

En tant que locataire, vous êtes responsable de votre logement et de son entretien, pendant toute la durée du bail. C'est le décret n° 87-712 du 26 août 1987 qui décrit précisément l'entretien et les réparations à assurer par les locataires et ceux qui incombent à l'Office.

Pour y voir plus clair, un guide est à votre disposition auprès de votre gardien-ne, en agence et sur le site internet de Plaine Commune

Habitat. Consultez-le régulièrement. En cas de doute, rapprochez-vous de votre gardien-ne.

Lancement de l'enquête de satisfaction 2023

Comme chaque année, un panel représentatif composé de près de 2000 locataires de l'Office va être interrogé par téléphone, uniquement par le prestataire Init. Pour participer à l'amélioration du service de l'Office et nous aider à identifier vos attentes, nous vous remercions de prendre quelques minutes et de répondre au questionnaire. Vos réponses restent anonymes.